

Collèges

Bulletin d'informations de la CGT Éduc'action n° 15 (mars-avril 2017)

▶ Un premier bilan de la mise en œuvre de la réforme du collège

Le Pôle Collège national qui s'est tenu à Montreuil le 26 janvier 2017 à Montreuil a réuni une trentaine de personnes de dix-sept académies. Cette rencontre a permis de recueillir de nombreux témoignages concernant la mise en œuvre de la réforme du collège après cinq mois d'existence. Le moins que l'on puisse dire c'est que les informations récoltées renforcent nos appréhensions et notre opposition à cette réforme qui n'en usurpe que le nom. Comme prévu, la charge de travail explose.

Même dans les établissements où, souvent, la présence syndicale et militante de la CGT a permis de freiner les ardeurs des pro-réformes et que la réforme s'est faite à minima, les camarades témoignent d'une fatigue accrue.

Ailleurs, la situation peut devenir totalement ubuesque entre annualisation, temps de présence allongé par des emplois du temps constitués sur la base des EPI ou de l'AP, multiplication des réunions de concertation sur la mise en place de ces dispositifs et des nouveaux bulletins.

Comme prévu, les tensions dans les équipes s'exacerbent quant à l'utilisation de la marge et certains chef-fes d'établissement en profitent pour accentuer la pression sur les collègues qui se sentent acculé-es. En bref, les conditions de travail se sont dégradées sans que les élèves y trouvent leur compte, dans des classes toujours aussi chargées.

Plus que jamais, continuons à revendiquer qu'un autre collège est possible, organisons des heures d'informations syndicales pour expliquer, encore et toujours, qu'instaurer un véritable rapport de forces est indispensable.

▶ PPCR

La CGT Éduc'action considère que la revalorisation indiciaire prévue à compter du 1^{er} janvier 2017 par le ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), est très insuffisante. De plus, l'aumône accordée ne sera mise en œuvre dans sa globalité, qu'en mars 2017...

Alors que le ministère communique largement sur l'importance de la mise en place du PPCR dans l'Éducation nationale, il est incapable aujourd'hui d'assurer administrativement, en temps et en heure, la nouvelle paye attendue par 800 000 personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. À cause d'un "bug", ces dernier-ères ont eu à patienter jusqu'au mois de mars pour bénéficier de la pseudo revalorisation tant vantée par la Ministre... et ils-elles n'ont reçu en janvier qu'une partie des points dus.

Plus que jamais, la CGT Éduc'action exige une vraie revalorisation salariale et l'abandon du PPCR instauré à marche forcée et qui ne répond absolument pas aux attentes des personnels.

► LSU: aucune obligation

La mise en place du LSU n'améliore pas les conditions d'enseignement, ne rend pas l'évaluation plus claire aux yeux des élèves et des familles, n'aide pas à la prise en charge des élèves en difficultés et pose des questions d'ordre juridiques et morales qui n'ont, à ce jour, pas trouvées de réponse de la part du ministère dont le manque de préparation du dossier a pour conséquence de créer un cafouillage généralisé.

Pour la CGT Éduc'action, du fait du report de sa validation par le Conseil Supérieur de l'Éducation, le LSU ne peut être obligatoire et généralisable cette année. Elle soutiendra les équipes pédagogiques qui décideront de ne pas le renseigner.

Elle continuera à militer activement pour sa suppression ainsi que sur quoi il repose : un socle commun de savoirs formatés. Elle ne veut pas d'une École qui enferme élèves et enseignant-es dans des fichiers et des cases. Elle déplore tout le temps perdu pour mettre en place un Livret qui ne règle aucun des réels problèmes auxquels le Collège est aujourd'hui confronté.